

déi Lénk

MOTION

2

Dépôt : M. David Wagner

Luxembourg, le 20 octobre 2020

*Débat sur la politique de
coopération au développement
et de l'action humanitaire*

La Chambre des Députés,

- considérant que le renforcement du système fiscal constitue l'un des principaux défis auxquels les pays en développement doivent faire face pour atteindre les Objectifs de Développement Durable;
- considérant que la fiscalité peut être une source fiable et durable de financement du développement et que les pays en développement sont confrontés à de multiples défis internes et externes en matière de recouvrement des impôts ;
- considérant le rapport 2020 de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) intitulé "Les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique" qui évalue à 88,6 milliards de dollars les pertes annuelles des pays africains à cause des flux financiers illicites ;
- considérant que la place financière luxembourgeoise est un acteur important en ce qui concerne la gestion des flux financiers internationaux et que les pays développés et les pays en développement ont une responsabilité partagée de combattre les flux financiers illicites;

invite le Gouvernement à:

- commissioner auprès de l'Université du Luxembourg, ou d'un autre institut de recherche public, une étude indépendante sur le rôle de la place financière luxembourgeoise dans l'apparition des flux financiers illicites et de l'impact potentiel de ce rôle sur les pays en développement en matière de recettes fiscales.

David Wagner



Député

Marc Baum



Député